

## AGRI'COLLECTIF

# ANTICIPER, ACCOMPAGNER REBONDIR

Un an après la signature d'une convention de partenariat destinée à optimiser l'accompagnement des exploitations en difficulté, Xavier Beulin, Président de la FNSEA et Guy Vasseur, Président des Chambres d'agriculture, ont fait le point, lors d'une conférence de presse, le 12 février sur les outils et les mesures d'accompagnement mis en place.



**V**olatilité des prix, concurrence internationale sur les marchés, pression sur les prix de la part de la grande distribution, le climat est rude pour l'agriculture. Si comme le soulignait en introduction Guy Vasseur, le secteur agricole et agroalimentaire continue à fournir en France un excédent commercial notable, plus de 12 milliards en 2013 selon les dernières estimations, il n'en demeure pas moins que certaines exploitations sont mises à mal. La démarche commune engagée par les Chambres d'agriculture et la FNSEA a ainsi pour objectif de tirer partie du formidable maillage territorial de leurs réseaux respectifs pour détecter à temps les exploitations en proie à des difficultés et mettre en place rapidement un accompagnement adapté, tant technique, économique que psychologique et humain. Comme l'ont évoqué l'ensemble des intervenants à cette conférence, l'anticipation est ici un facteur clé. Elle per-

met, avant qu'il ne soit trop tard, de saisir toutes les chances, de trouver les solutions adéquates et surtout, dans la plupart des cas, d'aboutir à une issue positive et favorable pour l'exploitant. Le but consiste effectivement à limiter au maximum les cas désespérés et de trouver la solution qui convienne à l'exploitant et à ses créanciers. Le dispositif intitulé Agri'collectif a ainsi été mis en place et coordonné à tous les échelons (départemental, régional et national).

### UN SITE INTERNET, LOIN DE TOUT PSYCHODRAME

Parmi les failles identifiées précédemment, figuraient le manque d'information à destination des exploitants agricoles concernés. Un site internet très complet, facile d'accès et garantissant l'anony-

mat de l'internaute a ainsi été présenté comme l'une des clés de voûte de ce dispositif. Il a été conçu pour être accessible à tous, permettre à l'agriculteur de trouver très facilement les coordonnées des personnes avec qui entrer en contact, présenter les avantages de la démarche d'accompagnement et si nécessaire le contenu et le mode opératoire des différentes procédures.

Loin de donner à tout cela une tournure angoissante et dramatique, il redonne au contraire à l'agriculteur l'envie d'agir et de réagir par le biais notamment de témoignages d'agriculteurs qui s'en sont sortis en agissant et en faisant face à leurs difficultés. Il s'agit en effet, selon Cynthia Kari et Mathilde André, responsables de cette démarche à la FNSEA et à l'APCA, d'inciter l'agriculteur à devenir acteur de l'accompagnement, plutôt que de rester spectateur de ses propres difficultés et de s'enfermer parfois dans une position de déni.

Ce site permet également d'effectuer un auto-diagnostic de son exploitation en tenant compte des aspects bancaire, fiscal et social, économique mais aussi humain. Ce diagnostic peut être ensuite conservé par l'exploitant ou transmis sur la base du volontariat à un conseiller. Quatre profils peuvent ainsi être distingués : les exploitations sans difficultés, celles en difficultés liées à la conjoncture économique, celles en difficultés réellement avérées et celles qui connaissent des difficultés structurelles. ●

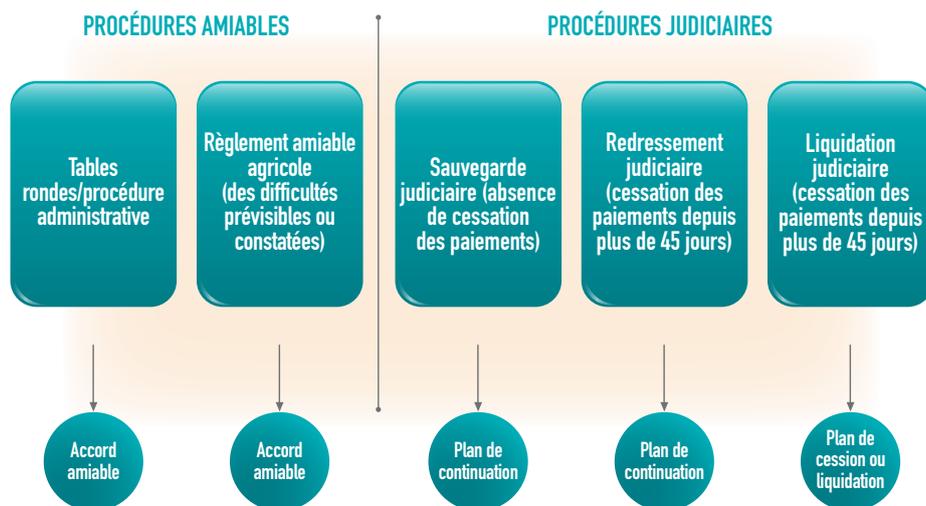
Victor SIMÉON

Chambres d'agriculture France  
Direction relations publiques et communication

4



Conférence de presse animée par Xavier Beulin, Président de la FNSEA et Guy Vasseur, Président de l'APCA



« Si vous tournez le dos à une difficulté, vous la multipliez par deux. Mais si vous l'affrontez rapidement et sans vous dérober, vous la réduirez de moitié. »

Winston Churchill

## Témoignage

### ↳ L'EXEMPLE DES CÔTES D'ARMOR

Véronique HAMON, juriste à la Chambre d'agriculture des Côtes d'Armor a apporté son témoignage sur les actions et missions réalisées dans son département.



**Pour accompagner les agriculteurs** en difficulté, nous avons mis en place à la Chambre d'agriculture une organisation spécifique s'appuyant sur la mobilisation et l'engagement de 12 conseillers d'entreprise répartis dans les bureaux décentralisés. La coordination s'effectue au siège pour les missions d'information, de réassurance et d'appui avec deux experts, l'un pour les aspects économiques, l'autre pour les aspects juridiques. Ceci nous permet de prodiguer une réponse individualisée à chaque situation mais avec une architecture commune à l'ensemble des dossiers.

#### Un accompagnement en plusieurs phases

L'accompagnement mis en place se déroule en plusieurs phases : la phase de diagnostic et d'écoute, la détermination de la capacité de remboursement, la réflexion sur les scénarios possibles et la mise en place de solution. Tout ceci nécessite une réflexion commune avec l'agriculteur et un travail approfondi. Une intervention rapide et anticipée s'avère donc la plus efficace. Le message d'anticipation du tirage du signal d'alarme et de prise de contact pour pouvoir mettre en œuvre le plan d'action est ainsi primordial à diffuser à l'intention des agriculteurs. ●

5

Dans les Côtes d'Armor, la Chambre d'agriculture a accompagné environ

**120**  
dossiers

en procédure amiable (avec ou sans procédure administrative), une vingtaine de situations en procédure de règlement amiable judiciaire et une dizaine en procédures collectives (sauvegarde, redressement ou liquidation judiciaires).



## La parole de...

Xavier Beulin, Président de la FNSEA

« Il va de soi que la dynamique engagée par la FNSEA et les Chambres d'agriculture est ouverte à l'ensemble des partenaires concernés par cette démarche : MSA, centres de gestion, banques coopération... »

Retrouvez toutes les informations sur : [agricollectif.fr](http://agricollectif.fr)